

à peine arrêté qu'un autre s'emparait du porte-monnaie du colonel.

### Assises de la Savoie.

La troisième session des assises, présidée par M. Pascaud, s'est ouverte lundi, à midi, par l'affaire du nommé J.-L. Gojon-Martin, âgé de 18 ans, domestique, né à Villeurbanne (Rhône), accusé de vol qualifié chez M. Reverdy, riche propriétaire de la Chapelle-du-Mont-du-Chat.

Comme à l'instruction, il avoue le fait qui lui est reproché. Deux témoins seulement sont entendus, et après la plaidoierie de M<sup>e</sup> Robesson fils, le défenseur de l'accusé, le jury rend un verdict affirmatif et la Cour condamne Gojon à 5 ans de prison.

\*\*

La deuxième et dernière affaire de la session a commencé mercredi matin, à 8 heures. Elle concerne les nommés Jean-Baptiste Marillet, 21 ans, né à Saint-Pierre-de-Soucy; Victor Berthet, 22 ans, né à Virieu-le-Grand; Marius-Alexandre Frassier, 21 ans, né à Sainte-Foy-les-Lyon, et Louis Balme, 25 ans, de Lyon, inculpés de nombreux vols qualifiés.

A l'ouverture de l'audience, la Cour a eu à statuer sur un incident soulevé par Balme. Cet accusé, estimant que la peine des travaux forcés à perpétuité prononcée contre lui à la dernière session le mettait hors d'atteinte de peine plus forte, a formellement refusé de comparaître.

Les quatre accusés sont des malfaiteurs de la pire espèce et, malgré leur jeune âge, ont déjà subi de nombreuses condamnations.

Berthet et Marillet sont condamnés à 15 ans de travaux forcés. La Cour dit ne pas avoir lieu à prononcer une nouvelle peine contre Balme et Frassier, qui avaient été condamnés, dans la précédente session, aux travaux forcés à perpétuité, pour tentative d'assassinat sur la personne de M. l'abbé Choulet, de Grésy-sur-Aix.

### Nos compatriotes.

Le chef d'escadron d'artillerie de marine J. Richard, de Montmélan, après une pénible campagne de 18 mois au Sénégal, vient de rentrer en France. Cet officier distingué, qui fait le plus grand honneur à la Savoie, après avoir rempli brillamment au cœur de l'Afrique les fonctions délicates de chef d'état-major, a été classé à Paris, à l'inspection des fabrications (11, boulevard Morland).

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre son retour. Espérons que nous aurons bientôt l'occasion de le féliciter, car la rosette d'officier de la Légion d'honneur ne saurait manquer de lui être décernée à brève échéance.

— Notre concitoyen M. Edouard Deruaz, administrateur adjoint de la commune mixte de Saïda, vient de subir à Oran les examens de la langue arabe auxquels sont assujettis les fonctionnaires de cette administration. Il a obtenu le n<sup>o</sup> 3. Nos félicitations.

**Aix-les-Bains.** — La bataille de fleurs. — La bataille de fleurs a obtenu un succès inespéré. Malgré une pluie légère, les trois tribunes étaient bondées, une centaine de voitures étaient décorées.

Un concert a été donné par la musique du 97<sup>e</sup> de ligne et la fanfare d'Annecy.

Les pick-pockets n'ont pas manqué. Plusieurs de nos concitoyens s'en sont aperçus.

**Moutiers.** — Tuée par la foudre. — Une dame Ferrat, femme d'un fondé de pouvoirs d'une importante maison de banque de Marseille, se trouvait en villégiature avec sa fille âgée de 10 ans, à La Palud, près Moutiers.

Elle était dans sa chambre avec son enfant quand un violent orage éclata. La foudre vint frapper Mme Ferrat qui s'abattit sur le plancher. Le feu prit à la maison et l'enfant, épouvanté, s'enfuit en appelant au secours. On parvint à éteindre l'incendie et l'on retrouva le corps de Mme Ferrat à moitié dévêtu.

**Albertville.** — Foire d'août. — Malgré les travaux des champs, notre foire du premier jeudi d'août a été assez fréquentée. Le bétail était nombreux; mais, à part les vaches laitières qui maintiennent leur cours, les bœufs ont baissé de 60 francs par tête.

**Le prix du pain.** — La chambre syndicale de la boulangerie de l'arrondissement d'Albertville informe le public qu'à partir du 7 courant, le prix du pain est fixé comme suit : Pain de première qualité : 40 centimes le kilogramme; pain de deuxième qualité (ménage) : 35 centimes.

— Nous apprenons avec plaisir que M. Montmayeul, adjoint du génie militaire à Albertville, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur.

Ses nombreux amis applaudiront, comme nous, à cette distinction méritée dont vient d'être l'objet M. Montmayeul, qui compte de beaux états de service non seulement en France, mais dans les colonies.

Nos félicitations au nouveau chevalier.

Nous lisons dans la *France Libre* de Lyon :

**Un homme à la mer.** — L'angoisse est vive parmi nos opportunistes Albertvillois. D'une part, les radicaux, qui les suivent de si près aux dernières élections, semblent n'abandonner aucune de leurs prétentions. De l'autre, les catholiques, maintenant fixés sur le gabarit auquel ils doivent mesurer la sincérité politique du sieur Forni, menacent de lui retirer cet appoint de dupes, qui fit incontestablement son maître et premier succès.

D'où, conciliabule entre nos coryphées officiels ou officieux de la politique entre deux eaux. Les

discours du 14 juillet contiennent de vigoureux appels à cette vieille blague de la centralisation républicaine. La chose ne prit pas, mais pas du tout : toute une rangée de crocs blancs et prêts à mordre se montrèrent de ce côté.

Le Réveil, leur organe, s'est alors retourné du côté des catholiques, et leur râcle en douceur sur sa guitare toute une mélodie dont Mons Fourni lui a donné la la.

Ne parlez pas, mes amis catholiques, Vos turbulents me font un mal affreux. De cléricaux nous tairons la réplique Si de mes vot's vous êtes oublieux.

Le bedonnant dragon de Villars, ou plutôt de Beaufort, en sera pour ses frais de musique. Les Savoyards catholiques ont la mémoire longue et ne se payent pas de chansons.

Il y a trop longtemps qu'on la leur fait à la ritournelle anticléricale.

**Distribution des prix.** — A la distribution des prix aux écoles laïques de notre ville, un étrange spectacle fut donné, relevé d'ailleurs en lettres italiques dans le récit qu'en a fait le *Journal d'Albertville*. M. le Curé Prieur assistait à la cérémonie, ponctuant de sa présence inattendue le bouquet de fines fleurs opportunistes qui s'y étaient donné rendez-vous.

Nous nous abstenons de toutes félicitations à M. le Curé d'Albertville, persuadés, quant à nous, qu'une soutane violette conquise à ce prix lui serait une tunique de Nessus.

### Regrettable incident.

**Albertville, 7 août.** — Un incident regrettable s'est passé au Petit-Saint-Bernard. Voici dans quelles circonstances :

A l'inauguration du jardin botanique de plantes alpines, créé par le chanoine Chanoix, prieur de l'hospice, un gardien de la paix français, venu là en curieux comme tant d'autres, a été victime d'une singulière aventure.

Les douaniers italiens avaient remarqué que cet homme avait eu un long entretien avec les gendarmes français.

Evidemment, cet individu était un dangereux espion.

Le sous-brigadier des douanes italiennes vint lier conversation avec notre homme et réussit si bien que celui-ci, bon enfant, lui offrit des rafraîchissements à la cantine installée à la frontière pour la circonstance.

L'italien proposa, en revanche, une visite à l'hospice. A peine y fut-il que notre compatriote fut poussé dans le corps de garde, dévêtu et fouillé minutieusement.

On trouva sur lui une enveloppe à ses nom et qualité et huit grammes de tabac.

Notre compatriote fut, malgré les protestations des carabiniers, enchaîné comme un malfaiteur et conduit à la Thuille, la première commune italienne où se trouve le poste de douane.

M. Chabloz, l'avocat du syndicat d'Aoste, ayant rattrapé la petite troupe, fit arrêter sa voiture et n'eut pas de peine à se convaincre du ridicule de cette arrestation. Rien n'y fit. Les douaniers italiens refusèrent obstinément de relâcher leur proie.

Arrêté comme espion, le malheureux Jolbert était retenu comme contrebandier à cause des 8 grammes de tabac, et il dut attendre vingt-quatre heures sa mise en liberté et verser 71 francs comme amende pour les 8 grammes de tabac.

**Chef-d'œuvre administratif.** — M. Bel, conseiller général, écrit au rédacteur du *Temps* pour lui transmettre l'anecdote suivante qu'il tient, dit-il, de M. le Maire de Planaise :

Cette commune n'ayant pas de fontaines publiques, et ne pouvant avoir d'eau jaillissante à cause de sa situation sur un sommet, a songé à établir des citernes, et notamment une citerne à côté de la mairie. Elle devait être alimentée par les eaux pluviales du toit de la mairie.

Elle a donc fait établir tous les plans et devis nécessaires, et a demandé à être autorisée à contracter un emprunt pour faire face aux dépenses. Le dossier de cette demande d'emprunt est allé au ministère.

Or, la paperasse traditionnelle, en matière d'eau distribuée au public, c'est, depuis un récent décret, l'analyse de l'eau pour laquelle on veut faire les travaux.

Le ministère a fait retour du dossier avec cette seule annotation : « Manque l'analyse de l'eau. » Si vous trouvez plus fort dites-le.

Oui, il y a plus fort : c'est que les Français suent pour payer ces fonctionnaires qui les font suer.

(*Courrier des Alpes.*)

**Essert-Blay.** — Jeudi soir, à sept heures et demie, la foudre est tombée sur un groupe de deux maisons situées à Saint-Thomas, commune d'Essert-Blay, habitées par les nommés Ferley Alfred, veuve Guichard, Ferley Philomène et Sophie.

L'embrassement a été instantané et les habitants n'eurent que le temps de fuir et de sauver le bétail.

Les dégâts s'élèvent à 8.000 francs. La maison frappée par la foudre est complètement détruite.

### Lettre Annécienne

On a beaucoup remarqué, mardi, notre sérénissime Conseil municipal, faisant suite, avec quelques illustrations annéciennes, en de modestes voitures qui faisaient triste mine après les landaus qui portaient les dignitaires de la Cour et les représentants de la Presse. Où diable le faisant fonctions de Protocole avait-il pêché ces véhicules? Sans doute, à Manigod ou à Alex?

Nous n'avons pas pu assister aux réceptions de la Préfecture, faute d'invitation — et peut-être d'habits présentables, — comme autrefois les conseillers,

ancêtres de ceux-ci, ne pouvaient suivre leur maire majestueux qu'au nombre de 3 à 6, parce que les autres n'étaient pas assez bien habillés pour paraître devant S. M. le roi ou l'empereur.

Nous n'avons donc pas eu à entendre le superbe discours de M. Francoz, balbutiant, faute de mémoire, sa brillante improvisation; non plus la présentation de M. le Maire présentant son Conseil municipal. Mais nous nous figurons que les choses ont dû se passer comme jadis : s'il y avait des vides à la présentation, il n'y en avait pas au diner.

Mais pourquoi ces messieurs faisaient-ils si triste mine, après un si bon diner, dans leurs voitures, dont les chevaux paraissaient n'en avoir pas eu un égal? Sauf le charmant et spirituel dentiste, que M. le Président devrait bien nommer dentiste de son Parlement, pour calmer quelques-uns de nos représentants que le mal de dents rend comme enragés, sauf cet amphytrion toujours gai, chantant et enchantant ses clients même en pratiquant l'extraction d'une molaire, tous avaient l'air déçus. Pourquoi? Ce n'est pas que la note, lors du quart-d'heure de Rabelais, leur avait paru amère! Ces messieurs ne payent qu'avec l'argent des contribuables. Il y avait donc autre chose. Or, voici ce qu'on racontait tout bas :

M. le Président avait épuisé tout son stock de rubans. A peine en restait-il deux, qu'il attachait sur la poitrine de M. de Viry, l'instructeur des *mouche-ton-gosse* de Saint-Julien, et sur celle du distingué docteur de La Roche, pour l'empressement qu'il ne met pas à remplir ses devoirs de médecin.

Après les prodigalités des jours précédents, on s'étonne qu'il n'en soit resté au moins un tout petit morceau pour notre maire, qui a dépensé tant de zèle, tant d'efforts pour la création de la caserne pour les filles en construction près du haras. Nous espérons que ce n'est que partie remise et que lors de l'inauguration de ce très cher établissement, la boutonnière municipale se rougira de cette distinction.

Pas davantage pour d'autres mérites aussi distingués : pas une décoration pour honorer notre ville, si bien décorée d'ailleurs, représentée pourtant par des conseillers corrects; pour Ancey, dont la population cependant a été si sage, qui s'est montrée si sympathique. Pas un bout de ruban, pas même de l'ordre du Poireau, sur aucune poitrine. Rien! rien! Et cependant un de nos concitoyens, poète, musicien distingué, dont l'origine a quelque analogie avec celle du Président — du côté honnête — aurait pu attirer son attention. Il n'a pas eu cette justice.

Espérons que notre chantre annécien n'en continuera pas moins à produire ses mélodies célébrant notre ciel bleu, notre lac, nos montagnes, et que, pour lui aussi, ce n'est que partie remise. Sans cela, nous serions tenté de signer

O. ZUT.

58 années de succès. — 60 récomp. dont 2 Grands Prix, 17 Dipl. d'Honneur, 17 méd. d'Or, etc.

Alcool de **RICQLÈS**  
Menthe de

LE SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

Souverain contre dysenterie, cholérite, indigestions, maux d'estomac, de cœur, de tête.

Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, calmant instantanément la soif et assainissent l'eau.

Préservatif contre les Epidémies

Excellent aussi pour la toilette et les dents.

Exigez le nom **DE RICQLÈS**

### Bulletin financier

Le tassement, conséquence des réalisations, devait se produire tôt ou tard. C'est fait, et il n'y a pas d'autre cause au très modeste recul qui a atteint les cours de toute la cote.

Nous trouverons nos rentes à 103.27, 104.82 et 108.17.

La Société Générale fait 320; les autres ont vu leur hausse arrêtée.

Suez cote 3.272. Nos chemins, sans avoir rien perdu de leur récente animation à terme, ni de leur vieille faveur au comptant, réalisent; le 2 1/2 Nord fait 464. Les chemins étrangers varient peu, comme devant d'ailleurs : Lombards 190.

L'italien fait 94.75; l'Extérieure est revenue au-dessous de 62. Les fonds ottomans seuls ne varient pas.

Mines d'or et Sud Afrika un peu meilleurs.

### Le peuple slave

Les Russes pour fêter notre cher Président, Au Savon du Congo font déjà leur toilette. Et ce parfum français, si fin, si pénétrant, Rend le Slave plus beau, sa femme plus coquette.

Anna Karénine au savonnier Victor Vaissier.

### Faits Divers

#### L'incendie de Porquerolles.

Toulon, 30 juillet. — L'incendie des forêts de pins de Porquerolles, qui menaçait hier matin l'île entière, a diminué d'intensité dans la soirée d'hier, grâce au changement de direction du vent, qui du nord-ouest a sauté au sud et est assez faible.

On espère se rendre complètement maître du fléau, qui a causé des pertes matérielles considérables.

Un des sauveteurs rentré hier soir à Toulon déclarait que c'est un désastre complet que vient de produire l'incendie qu'une main criminelle a dû allumer dans les bois de cette île. Il ne reste plus de l'immense forêt de pins séculaires que la partie Est, qui avoisine les Mèdes, soit un tiers environ.

Tous les beaux champs de vigne, les grandes plantations d'arbres fruitiers ont été détruits par le feu; le sémaphore n'a été préservé qu'aux prix des plus grands efforts.

La ville de Porquerolles elle-même n'a été sauvée que par miracle, grâce au dévouement de chacun, et plus particulièrement des militaires convalescents de la légion étrangère, qui ont fait l'impossible dans cette navrante circonstance.

Le cimetière n'a pu être préservé; il a été complètement détruit par les flammes. Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu pareil sinistre.

Le fort Sainte-Agathe, qui se trouve au-

dessus de Porquerolles, n'a été protégé que par d'énormes tranchées creusées à la hâte; tout est brûlé autour de cet ouvrage fortifié.

La population est plongée dans la consternation et réduite à la plus grande misère. Bref, l'île présente un aspect lamentable; il ne reste presque plus rien. Le nombre de lapins et de faisans qu'on ramasse grillés est incalculable à signaler.

Citons le dévouement de M. Bozon, vicaire de Porquerolles, et du Père Borger, aumônier de la marine.

New-York, 25 juillet. — On mande de Padueah (Etat de Kentucky) que le casino ou théâtre d'été de Framona-Park, un des faubourgs de la ville, a été détruit par le feu cette nuit, quelques minutes avant la fin de la représentation.

On évalue jusqu'ici le nombre des victimes à 150.

### Oubli du catéchisme.

A Lille, un ivrogne, brutal et paresseux, assassine sa femme, blesse ses deux enfants, et va se pendre.

A Paris, un individu se suicide avec sa maîtresse et un enfant de quatre ans. Désordre dans le ménage interlope parce que l'enfant les gênait.

A Romans, un misérable tue son propriétaire d'un coup de fusil et disparaît.

A Saint-Christophe-en-Bresse, un jeune homme de 20 ans se pend parce que sa mère lui avait fait quelques remontrances.

A Embrun, une jeune fille précipite son enfant dans une fosse à purin.

A Avignon, une femme mariée, vivant avec un autre homme, s'est empoisonnée.

A Paris, une bande de voleurs, dont le plus jeune a 16 ans et le plus âgé 18, qui était devenue la terreur de la banlieue de Paris, vient d'être arrêtée en partie.

Tout cela en un seul jour. Nos laïciseurs sont-ils contents?

### 30<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

### PROGRAMME

Du Dimanche 15 Août, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

1. Le Chevalier-Garde Allegro Parès
2. Gillette de Narbonne Mosaïque Andran
3. L'Arlésienne Intermezzo Bizet
4. La Vivandière Fantaisie Godard
5. Les Jolies Viennoises Valse Zicher

Le Chef de Musique, CAPEZ.

### Petite Correspondance.

MM G., à Marlens. — M., à Samoëns. — V. P., à Viry. — C. C. à Magland. — Reçu, merci.

M. M. F., à Megève. — Nous avons fait parvenir votre demande à M. le Directeur des Postes de la Haute-Savoie, qui fera le nécessaire.

M. L., à Bonneville. — Merci de votre envoi et acceptons votre offre gracieuse. Nous n'insérons pas la communication, venue trop tard. Tâchez arriver jeudi.

### ETAT CIVIL D'ANNECY

du 6 au 12 août 1897.

#### Naisances

Corbet Pierre-Eugène.  
Déruez-Jeanne-Marie; Déruez Eugénie-Louise (jumelles).

Délémontex François-Elie-Félix.  
Coppier Marius-François-Dominique.  
Balansat Florine-Marie.  
Brunod Amédée-Marius.

#### Publications de mariages

Néant.

#### Décès.

Henry Raymond-Séraphin, frère de la doctrine chrétienne, 20 ans.  
Santini Charles, employé, 71 ans.  
Delavy Paul, manœuvre, 37 ans.  
Excoffier Ferdinand, journalier, 58 ans.  
Allardet Joseph-Célestin, apprenti malletier, 14 ans.

### Bibliographie

Vient de paraître à l'Imprimerie Catholique, à Flers-de-l'Orne.

#### La PLAIE DE L'ALCOOLISME

par l'abbé E. BOUQUEREL, Rédacteur à la « Croix de l'Orne »

Brochure in-12 à 0 fr. 15 franco.

Manifestez au grand jour la plaie hideuse de l'alcoolisme, en sonder l'effroyable profondeur, indiquer les remèdes proposés pour la guérir; tel est le but de ce modeste travail, que nous recommandons à nos lecteurs.

### Foires de la Semaine

SAVOIE. — Aiguebelle, 19. — Arith, r. 21. — Attignat-Oncin, 19. — Le Bourget, 16. — Chambéry, 16. — Domessin, 17. — La Biolle, 18. — La Table, 16. — Novalaise, 18. — Saint-Innocent, 16.

HAUTE-SAVOIE. — Alby, r. 16. — Andilly, 21. — Chavanod, 16. — Chêne-en-Semine, 20. — Clarfond, 18. — Fétères, 16. — Megève, foire de poulains, 18. — Miussy, 21. — Peillonnet, 16. — Reignier, r. 20. — St-Gervais, foire de poulains, 21. — Seyssel, 16. — Thônes, 16. — Viry, 16.

### JOURNÉES D'OUVRIERS

Cours du 8 Août. 1897

A ST-JULIEN

Minimum Maximum Généralement

Hommes . . . . . 1 fr. 25 1 fr. 80 1 fr. 40

A GENÈVE

Minimum Maximum Généralement

Hommes . . . . . 1 fr. 30 à 2 fr. » 2 fr. »